

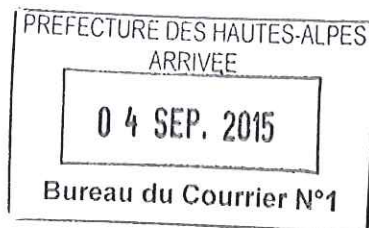
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 10

DELIBERATION N° 32 -2015

Séance du jeudi 27 août 2015



L'an deux mille quinze et le jeudi 27 août 2015 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 août 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS, Jean-Pierre, M. FAURE Jean-Claude, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : Convention avec Association « Présence Verte »

Le Maire indique avoir reçu une proposition de convention avec l'Association « Présence Verte » que notre Premier Adjoint a reçu en Mairie le 1^{er} Juin 2015. Cette offre s'inscrit dans le souci de développer un partenariat avec notre commune relatif à la téléassistance pour les personnes âgées. Cette convention permettra au plus grand nombre de bénéficiaires d'accéder au service de téléassistance au coût le plus juste.

Le Maire propose de signer cette convention pour une durée d'un an, tacitement reconduite pour la même période.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** ce partenariat pour contribuer au bien-être des personnes vieillissantes sur la commune en développant ce système de téléassistance et leur permettre de rester le plus longtemps possible chez elles ;
- **L'autorise** à signer ladite convention pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 27 Août 2015

Le Maire
Rémi COSTORIER

